Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 132 (2012)

Vorwort: Avant-propos : paysages lacustres et préhistoire
Autor: Arnold, Béat / Hafner, Albert / Marguet, André

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos : paysages lacustres et préhistoire

Le paysage et le temps, l'eau et la préhistoire, la région des Trois-Lacs et l'Arc alpin : le 135e congrès du CTHS, tenu de manière extraordinaire en Suisse, sur les rives du lac de Neuchâtel, n'aurait pu opter pour un lieu et une année mieux choisis.

En effet, l'année 2010 correspond, pour la préhistoire européenne, à un événement exceptionnel : le dépôt du dossier de candidature « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » comme bien culturel du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Initié en 2004, dans le cadre du 150e anniversaire de la découverte des stations lacustres, ce projet sériel porté par la Suisse, visant à classer un ensemble d'objets similaires et complémentaires, a pris rapidement une dimension transnationale lorsque l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Slovénie se sont jointes au projet.

Quinze cantons suisses et six pays sont ainsi associés à cette candidature, et autant d'institutions archéologiques, de réglementations juridiques, politiques ou administratives qui ont dû faire l'objet d'une analyse comparative, d'une mise en commun des connaissances, d'un renforcement des réseaux, d'une collaboration sans frontière.

La première tâche a consisté à identifier le bien dans sa globalité, en élaborant une base de données commune, où chaque partenaire présente l'ensemble de ses gisements lacustres ou de tourbières.

Dans une seconde phase, chaque état a sélectionné ses gisements les plus remarquables, les mieux conservés et s'est engagé à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de préserver ces archives du passé pour les générations futures.

En effet, ces gisements, qui s'étendent du début du Néolithique à l'aube de l'âge du Fer, contiennent un patrimoine d'une qualité irremplaçable par le fait que leurs sédiments gorgés d'eau ont préservé la matière organique. On peut ainsi y suivre de manière particulièrement précise l'évolution de la sédentarisation, le développement de l'agriculture et de l'élevage, la survivance de la cueillette, de la pêche et de la chasse, enfin l'émergence de la métallurgie. Aux premiers objets en cuivre font place ceux en bronze, et on observe même l'apparition des premiers objets en fer.

Le développement de la dendrochronologie, appliquée souvent à l'ensemble des pieux d'un village, a également ouvert des perspectives auxquelles les préhistoriens, il y a moins d'un demi-siècle, n'auraient même pas pu rêver : suivre l'évolution d'un village année après année, en déduire son organisation architecturale et en esquisser sa structure sociale.

Les sédiments sur lesquels ont été édifiées ces stations lacustres et ceux qui les ont recouvertes ont également une valeur scientifique inestimable nous permettant, en multipliant et en diversifiant les analyses, d'affiner de plus en plus le paysage dans lequel évoluaient les préhistoriques, les variations du climat, les fluctuations des plans d'eau, mais également l'impact des défrichements ou au contraire des phases de reprise de la forêt.

La constitution du dossier de candidature, entre les volets administratif et analytique, a donc été également à l'origine, comme nous l'avons mentionné, d'un bilan des gisements de chaque région sous la forme d'une base de données. Pour la Suisse, la

précédente recension date de 1930 (Pfahlbauten 11. und 12. Bericht). En France, plus particulièrement pour les régions de Rhône-Alpes et de Franche-Comté concernées par le projet, seuls des inventaires locaux par plan d'eau existaient. La constitution de cette base de données permet de franchir plus facilement les frontières administratives et la mise en commun des informations offre de nouvelles perspectives de recherche, en ouvrant les espaces régionaux et leur documentation. Elle contribuera également à une meilleure contextualisation des fouilles de sauvetage et des recherches réalisées en retrait des plans d'eau, en favorisant l'analyse des terroirs gérés par les lacustres.

Paysages, villages, démographie humaine, autant de thèmes gravitant autour des stations littorales pour lesquels l'année 2010 marque donc un tournant fondamental, non seulement dans la recherche, mais également dans la volonté de préserver ces archives non écrites contenues dans des sédiments ou des gisements particulièrement menacés par le développement anthropique actuel.

Note des éditeurs :

Le dossier « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » a été accepté par l'UNESCO et les gisements archéologiques sélectionnés sont inscrits au Patrimoine mondial depuis le 27 juin 2011.

Béat Arnold

archéologue cantonal de Neuchâtel

Albert Hafner

responsable de la section Archéologie subaquatique et des sites humides, Service Archéologique du Canton de Berne

André Marguet

conservateur au DRASSM à Marseille